

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 2 AVRIL 2022 A 14H30

Début 14 h 35

Prise de parole de Catherine Bithonneau Co-présidente qui remercie pour leur présence :

- Monsieur Huot, Maire de Saint Denis d'Oléron,
- Monsieur Burdin, Secrétaire de la FDFR 17
- et tous les Présidents d'Associations présents.

Et prie d'excuser pour leurs absences :

- Monsieur Parent, Président de la CDC,
- Madame Rabelle, Conseillère départementale.

Une minute de silence est observée pour les personnes décédées depuis la précédente Assemblée Générale.

1. ADOPTION DU RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 27 MARS 2021 + VOTE

Pas de question.

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL DES CO PRESIDENTS + VOTE

Lecture du rapport moral par Gérard Tainon, Co-président
(cf le livret distribué page 2)

Pas de question

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITE DES COSECRETAIRES + VOTE

Présentation de l'Espace de Vie Sociale (EVS)

Angèle Dehennault-Mureault coordinatrice EVS propose de visionner une courte vidéo donnant une définition de l'Espace de Vie Sociale.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a agréé le Foyer Rural en 2018. En 2019 après un bilan d'un an, l'agrément a été renouvelé jusqu'en décembre 2023. Le travail d'Angèle Dehennault-Mureault consiste à mettre en place et suivre les objectifs proposés lors de l'agrément.

2023 sera l'année du bilan et de préparation des nouveaux objectifs pour le prochain agrément CAF.

Activité des adhérents :

Lecture d'un résumé des activités par Alain Rogissart, co-président.

Les nouvelles activités en 2021 sont une marche douce 4-5 km et le skate.

Alain Rogissart remercie particulièrement l'atelier peinture pour son investissement à la lessive de printemps.

Rapport d'activité 2021

Lecture d'un résumé du rapport d'activité par les cosecrétaires.

Le rapport détaillé est inséré dans le livret distribué pages 6 à 8.

Question :

Les portes ouvertes se feront-elles sur le marché en 2022 ? Non elles se dérouleront à l'Escale si la situation sanitaire le permet.

Rapport d'activité 2021 pour ALSH l'îlot marin et Oloka

Présentation par Antoine Le Mercier, directeur de l'ALSH.

Le rapport détaillé est inséré dans le livret distribué pages 9 à 12.

L'équipe a beaucoup évolué en 2021 :

- Départ de Grégoire Body et de Soraya Berro
- Plusieurs animateurs en remplacement pour faire face
- Arrivée de Myriam Pfrimmer et Alexandra LOBRE

Les activités proposées ont pour thème la découverte, la culture, les arts et l'environnement.

Un séjour en novembre a enfin pu être proposé. Une douzaine d'enfants y ont participé et ont été encadrés d'une main de maître par Karine Palmier qui finit sa formation BAFD sur les prochaines vacances de Pâques.

Pendant l'été, l'objectif est d'ouvrir au plus grand nombre l'accès aux activités.

Les projets pour 2022 :

Une véritable équipe est mise en place et devient enfin opérationnelle. La dynamique de l'ALSH sera axée autour du projet pédagogique qui est en cours de finalisation. Il est prévu un nouveau séjour. Les inscriptions au Centre de Loisirs sont à la hausse.

Je vous remercie tous pour votre soutien dans cette prise de poste et suis heureux de faire partie de la famille du Foyer Rural de Saint Denis.

Question : y a-t-il de la place pour cet été au CLSH ? Oui il y a de la place.

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Les rapports d'activité sont adoptés à l'unanimité.

4. RAPPORT DU CABINET COMPTABLE

Madame Jauneau, expert-comptable du cabinet comptable AEC, lit et commente le compte de résultat dans sa globalité à l'aide d'une présentation projetée.

Au 31/12/21 Toutes activités confondues.

Faits caractéristiques en 2021 :

- L'association a perçu 2 subventions d'investissement ; l'une de 1500,00 euros du département pour des achats de mobilier et matériel en 2020 ; 2 330,80 euros de la CAF pour le relais numérique CAF ;
- Des charges exceptionnelles ont eu lieu à la suite du départ du directeur du CLSH ;
- La crise sanitaire a eu des conséquences sur les activités de l'association notamment l'annulation des manifestations ont fait qu'il y a eu moins de rentrées d'argent ;
- Et le Local Jeunes a perçu une subvention de fonctionnement de 20 000 euros qu'il faudra utiliser ;

Activité des bénévoles :

Pendant 2 324 heures, les bénévoles de l'association ont organisé des réunions de bureau, des conseils d'administration. 110 h ont permis d'organiser des commissions. Et les diverses animations ont pris 2 781 heures.

Les subventions perçues :

A noter, la subvention de la commune a été inférieure à celle de 2020 car il y a eu moins d'animations à cause des conditions sanitaires.

Frais généraux :

Au global, les frais apparaissent avec une augmentation par rapport à 2020 de : +10 000 euros. Les comptes impactés sont les fluides et les honoraires dus au changement de directeur à l'ALSH.

Frais salariaux sont moindres en 2020 à la suite du covid (période de fermeture et financement par l'Etat).

Frais bancaires : pour vérifier la véracité des comptes et procéder à une circularisation bancaire, le commissaires aux comptes a besoin de documents facturés 176 euros l'un par la Banque Postale. (Le Crédit Agricole ne facture pas de frais). Il est convenu de demander ces

documents tous les 2 ans. Cette décision permettra de conserver la Banque Postale, banque de proximité. Le commissaire aux comptes a ajouté que la structure a une gestion très saine et une bonne structure financière qui a permis de traverser la crise sereinement.

En conclusion, l'année 2021 présente un excédent de 18 115 €. Mme Jauneau propose d'affecter 13 411 euros en réserve.

Mme Jauneau poursuit par la présentation du bilan au 31/12/21. Il n'y a pas eu d'emprunt. Le fond de roulement permet de faire face avant l'arrivée des subventions.

Pas de question pour le bilan.

Vote du compte de résultat et bilan au 31/12/21

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Vote pour l'affectation du résultat de 13 411 euros en réserve :

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité

5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES + VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Intervention de Monsieur Decours, commissaire aux comptes.

Il énonce la formule habituelle : « nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères... »

Pas de question

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6. ELECTION DES ADMINISTATEURS + VOTE à bulletins secrets :

Catherine Bithonneau demande s'il y a des candidatures spontanées ? **Réponse négative.**

Gérard Rifaud et Josiane Lenne sont les deux assesseurs nommés en début de séance pour le dépouillement. Les résultats sont les suivants :

94 votants

94 suffrages exprimés

Sont élus :

Philippe Bernard	88 voix
Pascale Charron	92 voix
Isabelle Clément	90 voix
Alain Rogissart	88 voix
Gérard Tainon	92 voix
Marie-France Daulny	86 voix

Rendez-vous dimanche 3 avril à 10h pour le CA pour élire le bureau

7. VOTE DE LA COTISATION POUR LA SAISON 2022/2023

Rappel les adhésions sont de septembre à fin août.

La cotisation 2022/2023 est proposée pour les montants suivants :

Adulte : 23 euros minimum

Centre de loisirs (3-12 ans) : 15 euros

Local Jeunes (13-18 ans) : 16 euros (prix coûtant)

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Proposition acceptée.

8. BUDGET PREVISIONNEL

Le budget est commenté par Catherine Bithonneau.

Le Foyer Rural a demandé une subvention à la Communauté De Communes qui ne sera pas attribuée.

Le budget est de 141 000 euros et non de 221 000 euros (erreur de bas de colonne).

Vote à main levée : Voix contre : 0 Abstention : 0

Proposition acceptée.

9. LES PROJETS D'ANNIMATIONS

Lecture des projets d'animation par Gérard Tainon, co-président

(cf le livret distribué page 18)

Il s'agit d'un programme riche et le Foyer Rural espère que l'on pourra tous se retrouver lors de ces manifestations.

10. PROJETS D'ACTION ET ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Présentés par Alain Rogissart, co-président

(cf le livret distribué page 19)

Annie-Christine Macé rappelle qu'il existe un partenariat avec Iléo, la piscine intercommunale sur les tarifs d'entrée. Il suffit de présenter sa carte d'adhérent du Foyer Rural.

Catherine Bithonneau rajoute que le livre « le Mousse et l'Ecolier » est en vente à 10 euros (tarif pour les adhérents).

La parole est donnée aux invités :

- Monsieur Burdin, secrétaire général à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 17 :

La fédération a apprécié l'envoi de nombreux messages par le Foyer Rural pour garder le lien avec ses adhérents. Il rappelle que la Grande Pause aura lieu le 15 mai à St Saturnin du Bois. Enfin il remercie le Foyer Rural pour son travail.

- Monsieur Huot, Maire de Saint Denis d'Oléron :

Monsieur Huot remercie pour le lien social mis en place. Il remercie également pour la trésorerie saine ce qui évite à recourir à l'emprunt en attendant les subventions. Il rappelle que Virginie Berthault est chargée du déploiement culturel à la Mairie. 2023 sera l'année Pierre Loti. Le Foyer Rural, avec les Mareyants, y participera et 2024 le centenaire du naufrage du port Calédonia. Monsieur Huot souhaite que le Foyer Rural s'associe à cet évènement.

- Monsieur le Vice-Président de l'ASD :

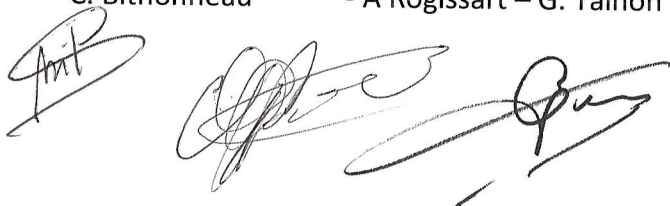
Il rappelle que les foulées de Chassiron auront lieu le 21 août.

11. FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET POT DE L'AMITIE

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 15H59 et invitation à un pot de l'amitié.

Les co-présidents du Foyer Rural

C. Bithonneau - A Rogissart - G. Tainon



Les co-secrétaires

P. Charron - M. Mathé

